

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT  
ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLES  
*Direction générale du personnel  
et de l'administration*

**Arrêté du 13 février 2008 modifiant l'arrêté du 20 décembre 2001 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire dans certains services centraux et assimilés du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables**

NOR : *DEVL0804924A*

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables,  
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;  
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;  
Vu la loi n° 91-73 du 18 janvier 1991 portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales, et notamment son article 27 ;  
Vu l'ordonnance n° 82-296 du 31 mars 1982 relative à l'exercice de fonctions à temps partiel pour les fonctionnaires et agents des collectivités locales et de leurs établissements publics à caractère administratif ;  
Vu le décret n° 91-1067 du 14 octobre 1991 modifié portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace ;  
Vu le décret n° 2001-1162 du 7 décembre 2001 portant modification du décret n° 91-1067 du 14 octobre 1991 portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace ;  
Vu le décret n° 2005-471 du 16 mai 2005 fixant l'organisation de l'administration centrale du ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer ;  
Vu l'arrêté du 7 décembre 2001 modifié fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, des transports et du logement ;  
Vu l'avis du comité technique paritaire central de la direction générale des routes en date du 11 septembre 2007,  
Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Le présent arrêté a pour objet d'annuler et de remplacer, dans l'annexe de l'arrêté du 20 décembre 2001, la liste des emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire de la direction générale des routes à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2007.

Article 2

La directrice générale du personnel et de l'administration est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.

Fait à Paris, le 13 février 2008.

Pour le ministre et par délégation :  
Par empêchement de la directrice générale du  
personnel  
et de l'administration :  
*La chef de la mission des études  
et des rémunérations,*  
A. Boissonnet

Annexe à l'arrêté du 13 février 2008 fixant la liste des postes éligibles à la nouvelle bonification indiciaire des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> tranches de l'enveloppe Durafour à la direction générale des routes

CATÉGORIE	NOMBRE d'emplois	NOMBRE de points attribués	DÉSIGNATION DE L'EMPLOI	SERVICE OU SOUS-DIRECTION
-----------	---------------------	----------------------------------	-------------------------	---------------------------

A	1	35	Chargé du pôle des commissions intergouvernementales et de la documentation	Service de la gestion autoroutière déléguée	R/SG-IC
A	1	30	Chef du bureau de l'information, de la communication et de la documentation	Secrétariat général	R/SG-IC
A	1	30	Chef du bureau du personnel et des moyens généraux	Secrétariat général	R/SG-PM
A	1	30	Chef du bureau de suivi des contrats et de l'aménagement du réseau	Service de la gestion autoroutière déléguée	R/GD-CA
A	1	30	Chef du bureau du budget	SD du budget et des services	R/BS-B
A	1	30	Adjoint au chef du bureau des affaires juridiques	SD de la gestion du réseau	R/GR-J
A	1	25	Adjointe au chef du bureau de l'environnement	SD de la politique routière et du développement	R/PD-EN
A	1	25	Adjoint au chef du bureau des projets	SD de la politique routière et du développement	R/PD-PR
A	1	20	Chargé d'études gestionnaire de contrat SANEF et SAPN et ALIS	Service de gestion autoroutière déléguée	R/GD-CA
A	1	20	Chargé d'études gestionnaire de contrat des sociétés SAPRR et AREA	Service de gestion autoroutière déléguée	R/GD-CA
A	1	20	Chargé d'études au bureau de la dévolution des contrats et du financement	Service de gestion autoroutière déléguée	R/GD-DF
A	1	20	Chargé de projet congrès mondial 2007	Mission des affaires internationales	R/AI
A	1	20	Chargé d'études au bureau de la programmation	SD des investissements routiers	R/IR-P
A	1	20	Chargé d'études au bureau des affaires juridiques	SD de la gestion du réseau	RGR-J
A	1	20	Chargé de mission affaires juridiques	SD de la gestion du réseau	R/GR-J
A	1	20	Chargé d'études au bureau des affaires juridiques	SD de la gestion du réseau	R/GR-J
A	1	30	Chef du bureau des ressources humaines	SD du budget et des services	R/BS-RH
A	1	20	Chargé du pôle programmation et dialogue de gestion	SD de gestion du réseau	R/GR-P
A	1	29	Chargée du cabinet et des relations avec la presse	Direction	R
Sous-total A	19	474			
B	1	15	Rédacteur au courrier parlementaire	Secrétariat général	R/SG-PM
B	1	15	Gestionnaire des PNT et gestion des moyens généraux	Secrétariat général	R/SG-PM
B	1	15	Chargé de la dotation globalisée et innovations routières	SD de la gestion du réseau	R/GR-P
B	1	15	Chargé d'études	SD des investissements routiers	R/IR-OP2
B	1	15	Gestionnaire du personnel	Secrétariat général	R/SG-PM
Sous-total B	5	75			
C	1	10	Secrétaire du directeur	Direction	R

Sous total C	1	10		
Total A, B, C	25	559		